

### Communication de M. le Maire

**M. LE MAIRE :** J'ai été destinataire d'une proposition de motion du groupe majoritaire qui exprime le soutien du Conseil Municipal à la journée du 1<sup>er</sup> juillet prochain consacrée à l'action contre la pauvreté. M. Bruno MEDJALDI nous en fera la lecture à la fin de l'examen de l'ordre du jour.

Je voudrais, d'autre part, vous présenter un trophée qui a été récemment décerné à la Ville de Besançon par l'Association Planète Avenir présidée par le Président du Sénat. En fait c'est important car ce ne sont pas des politiques, des spécialistes mais ce sont des enfants qui ont décerné cette récompense nationale pour saluer la politique énergétique de la Ville, et plus particulièrement la centrale photovoltaïque dont nous avons déjà plusieurs fois parlé et qui est installée au Centre Technique Municipal. Elle produit, vous le savez, l'équivalent d'électricité que consomment, pour leur recharge, les véhicules électriques de la Ville. Entre parenthèses, vous savez qu'en plus de véhicules électriques nous avons beaucoup de véhicules propres avec l'objectif d'aboutir rapidement à 80 % de véhicules propres, soit des véhicules électriques, soit des véhicules au GPL et aussi peut-être des véhicules avec des filtres à particules.

Je tiens à féliciter l'ensemble du service et l'Adjoint et ce au-delà du trophée, qui est important certes, mais c'est la reconnaissance de ce que nous faisons dans ce domaine qui, vous le savez, nous tient tout particulièrement à cœur.

Je vous signale par ailleurs que vous n'aurez pas ce soir ce Cdrom sur le compte administratif mais vous allez le recevoir parce qu'il est en cours de gravage. Il y a eu un problème avec l'entreprise qui nous le grave. Ce Cdrom contient le compte administratif 2004, c'est le bilan de l'action municipale, d'une part il y aura tous les documents comptables avec les annexes et un bilan de l'action municipale 2004 d'autre part. Cela sera condensé en 28 pages, comme ce que nous allons voir tout à l'heure sur cet écran. C'est un outil plus convivial qui permet à tout un chacun de consulter les comptes de façon plus aisée même si je le précise, il y aura des exemplaires papier puisque la réglementation veut qu'il y ait des exemplaires papier pour les membres du Conseil. Vous pourrez le feuilleter aujourd'hui pour ceux qui le veulent, des exemplaires papier sont aussi à disposition à la Mairie. L'envoi d'un tel CD à nos partenaires va nous économiser beaucoup de papier. Vous allez dire qu'on met le développement durable partout mais c'est du papier en moins et plus de facilité pour le consulter.

Enfin je vous précise que pour ceux qui ont Internet, il sera aussi consultable sur le portail Internet de la Ville. Vous auriez dû l'avoir ce soir mais il y a eu un petit souci, donc il arrivera bientôt, d'ici deux ou trois jours j'imagine vous l'aurez tous reçu.

Dont acte.